

# Stratégie municipale de développement durable

## Structure :

Après le travail de synthèse et de priorisation des enjeux, la stratégie de développement durable a pu être fondée.

Elle est structurée selon 5 axes stratégiques, 15 engagements et des idées-forces.

- Les axes stratégiques : il s'agit des grandes orientations qui vont structurer les engagements de la ville et qui rendent visible son positionnement au regard des enjeux de développement durable sur le territoire grassois,
- Les engagements : chacun des axes stratégiques se décline en engagements, définissant ainsi le choix fait par la ville de cadrer son action pour répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic partagé et priorisés par les élus,
- Les idées-forces : présentent la traduction opérationnelle des engagements et permettent de mieux définir et suivre les actions.

Axe A	ADMINISTRATION EXEMPLAIRE : S'inscrire dans une dynamique d'amélioration de nos services et entraîner les acteurs locaux	
	Engagement 1	Gérer le patrimoine communal de manière éco-responsable
	Engagement 2	Administrer les services municipaux de manière exemplaire

Axe B	BIODIVERSITE & RESSOURCES : Veiller à la pérennité et à la diversité du vivant par une gestion responsable des ressources naturelles	
	Engagement 3	Contribuer aux engagements nationaux climat-énergie
	Engagement 4	Préserver les milieux et économiser les ressources naturelles
	Engagement 5	Promouvoir la biodiversité du territoire grassois
	Engagement 6	Amoindrir la vulnérabilité du territoire face aux risques naturels ou technologiques

Axe C	CADRE DE VIE : Garantir l'équilibre dans l'organisation spatiale du territoire entre les activités, les usages et la mobilité de chacun	
	Engagement 7	Contribuer à l'essor patrimonial et assurer la complémentarité des espaces et des activités
	Engagement 8	Assurer un partage harmonieux entre tous les usagers du domaine public
	Engagement 9	Valoriser la richesse du patrimoine paysager et naturel de Grasse

Axe D	DYNAMISME TERRITORIAL : Favoriser l'émergence d'une économie locale durable et solidaire	
	Engagement 10	Soutenir la reconquête du potentiel agricole et la filière « naturelle » ou « locale »
	Engagement 11	Conforter l'attrait patrimonial, touristique et économique de la ville
	Engagement 12	Renforcer les partenariats territoriaux avec les acteurs associatifs ou de l'ESS

Axe E	EQUITE SOCIALE ET CULTURELLE : Donner à chacun l'accès aux soins et services essentiels, offrir à tous la possibilité de participer et le droit de savoir	
	Engagement 13	Renforcer le lien social et les solidarités entre habitants, générations et territoires
	Engagement 14	Favoriser l'accès de tous à la culture, à la connaissance et aux loisirs
	Engagement 15	Sensibiliser et faciliter l'implication des Grassois dans la vie de leur cité

Pour répondre à ces 15 engagements, une cinquantaine « d'idées forces » a été retenue à l'issue des comités de pilotage. Leur validation est intervenue lors du conseil municipal du 4 juillet 2013.

**NB :** Les engagements et idées-forces formulés ci-après peuvent impliquer des champs d'action qui dépassent les seules compétences de la commune.

Dans une optique de cohérence par rapport à des problématiques qui peuvent dépasser le périmètre « administratif », les engagements et idées-forces fixés par la ville peuvent intégrer une réflexion prenant en compte les logiques et dynamiques du territoire de la communauté d'agglomération Pays de Grasse et du bassin de vie (exemple : déplacements, tourisme...).

## AXE A :

ADMINISTRATION EXEMPLAIRE « S'inscrire dans une dynamique d'amélioration de nos services et entraîner les acteurs locaux »

Être exemplaire, c'est le défi de toute collectivité locale qui s'engage dans une démarche de développement durable. Elle va donc appliquer à elle-même ce qu'elle préconise pour tous, montrant ainsi l'exemple à ses partenaires institutionnels, aux entreprises, aux associations comme aux citoyens, l'objectif étant d'ouvrir la voie pour les associer tous.

Devenir une collectivité exemplaire est certes très valorisant mais implique aussi une mobilisation interne de la part de chacun.

La dynamique d'exemplarité doit s'appuyer sur une volonté forte des élus et des directeurs pour se propager au sein des services. Ce sont des agents sensibilisés, bien formés et convaincus qui pourront, à leur tour, convaincre le mieux.

Déjà fait  
par  
la ville de  
Grasse

- Concours d'idées « développement durable » lancé auprès des agents municipaux (juin 2007)
- 3 ateliers internes avec différents thèmes abordés : éco-responsabilité, santé et sécurité, déchets, transports...
- Gestion différenciée des espaces verts, incitation au tri sélectif...
- Diagnostic des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine et des services de la ville de Grasse (2013)
- Ateliers participatifs pour la rédaction du rapport annuel de développement durable (octobre 2013)

## Engagement 1 - Gérer le patrimoine communal de manière éco-responsable

- Idée-force 1 ➤ Réduire la consommation électrique et améliorer la qualité de l'éclairage public
- Idée-force 2 ➤ Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux
- Idée-force 3 ➤ Poursuivre la gestion économe de l'eau sur le patrimoine de la collectivité
- Idée-force 4 ➤ Construire des bâtiments, infrastructures et des lieux publics plus durables
- Idée-force 5 ➤ Permettre l'accès de tous aux services, bâtiments municipaux et lieux publics
- Idée-force 6 ➤ Parfaire les conditions d'accueil du public et des scolaires

## Engagement 2 - Administrer les services municipaux de manière exemplaire

- Idée-force 7 ➤ Conduire la restauration scolaire vers des offres de services vertueux
- Idée-force 8 ➤ Eco-concevoir les événements, les réceptions, les congrès et les manifestations de la ville
- Idée-force 9 ➤ Poursuivre une gestion durable des espaces verts et naturels de la ville
- Idée-force 10 ➤ Orienter la commande publique en faveur de services et produits plus durables
- Idée-force 11 ➤ Favoriser les usages des nouvelles technologies de l'information dans une perspective de réduction des impacts environnementaux
- Idée-force 12 ➤ Optimiser la formation du personnel municipal
- Idée-force 13 ➤ Réduire le bilan carbone « Patrimoine-Services » de la collectivité
- Idée-force 14 ➤ Encourager les comportements éco-responsables des agents
- Idée-force 15 ➤ Favoriser les échanges et le bien-être au travail pour tous

Indicateurs proposés	Objectifs visés
Consommation en kWh/an d'un point lumineux d'éclairage public	Réduction de 40 % en 2018 par rapport à 2012
Consommation en kWh/an du m <sup>2</sup> des bâtiments communaux	
Nombre d'événements ou réceptions intégrant les principes de développement durable	
Quantité (en litres) de produit phytosanitaire chimique au m <sup>2</sup> d'espaces verts	100 % en 2018
Nombre de marchés publics incluant des clauses de développement durable	En augmentation
Evolution (en %) du nombre de véhicules propres dans la flotte municipale	
Nombre d'agents concernés par des sessions de formation en matière de développement durable	En augmentation
Emissions (en eq Co2) d'un « agent type »	En diminution pour 2016
Nombre d'initiatives développement durable instaurées au sein des services	

## AXE B :

**BIODIVERSITE & RESSOURCES : «Veiller à la pérennité et à la diversité du vivant par une gestion responsable des ressources naturelles »**

Depuis 2011, la ville de Grasse s'est engagée dans un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) avec les villes de Cannes, Antibes Juan-les-Pins, la communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis (CASA) et la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence (CAPAP) devenue depuis communauté d'agglomération Pays de Grasse (CAPG).

Cette démarche unique en France a permis à ces 5 collectivités de définir une stratégie énergétique et climatique commune dans un bassin de vie cohérent et stratégique et d'amplifier la collaboration préexistante entre ces territoires. Ainsi, une nouvelle convention de partenariat a été signée en juillet 2014 pour la mise en œuvre des actions communes et pour intégrer la nouvelle C.A. des Pays de Lérins.

Cette intelligence politique permet de dépasser les frontières administratives dans la construction d'un projet fédérateur permettant ainsi de mutualiser leurs moyens et outils.

L'ADEME et l'Europe ont apporté leur soutien financier pour encourager l'exemplarité de la démarche.

Grasse possède un territoire exposé à la fois aux risques naturels (inondation, mouvement de terrain) et aux risques technologiques liés aux activités industrielles.

Certains risques peuvent être réduits –inondation notamment- par une meilleure gestion des eaux pluviales. Concernant les autres risques, la priorité réside dans la prévention et l'information, les habitants devant mesurer les risques qui les entourent et connaître les gestes à adopter.

Sensibiliser les Grassois aux pratiques éco-responsables, à la valorisation des ressources et les informer sur la richesse du patrimoine naturel qui les entoure sont les principaux objectifs intégrés dans ces engagements, notamment avec le n° 15 « Sensibiliser et faciliter l'implication des Grassois dans la vie de leur cité ».

La ville est consciente de la richesse de sa biodiversité et de sa nécessaire préservation. Pour ce faire, il est indispensable de mettre en place des actions d'information de la population sur la richesse locale de la faune et de la flore.

La préservation de la ressource en eau implique des changements de comportement de la population avec l'adoption de nouvelles pratiques et habitudes de consommation plus économes avec, à l'appui, des actions d'information et de sensibilisation.

Déjà fait  
par  
la ville de  
Grasse

- Diagnostic des émissions de gaz à effet de serre du territoire de la ville de Grasse dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial Ouest 06 (2013)
- Stratégie Plan Climat Énergie Territorial (PCET) de la communauté d'agglomération Pays de Grasse / Ville de Grasse
- Charte pour l'environnement communauté d'agglomération Pays de Grasse (2006-2011)
- Scénarios d'évolution de la production d'énergie renouvelable et de réduction des consommations énergétiques

**Engagement 3 - Contribuer aux engagements nationaux « Climat-Énergie »**

Idée-force 16 ► Participer à la stratégie énergétique et climatique du PCET Ouest 06

**Engagement 4 - Préserver les milieux et économiser les ressources naturelles**

Idée-force 17 ► Relever le défi d'une gestion éco-responsable des ressources naturelles

**Engagement 5 - Promouvoir notre biodiversité**

Idée-force 18 ► Mieux connaître la biodiversité pour préparer le territoire aux évolutions climatiques et renforcer sa résilience

Idée-force 19 ► Valoriser et favoriser la présence de certaines espèces

**Engagement 6 - Amoindrir la vulnérabilité du territoire face aux risque naturels ou technologiques**

Idée-force 20 ► Limiter le risque d'inondation par une gestion partagée des eaux pluviales

Idée-force 21 ► Réduire les rejets polluants dans le milieu naturel

Idée-force 22 ► Informer les Grassois sur les risques encourus et les comportements à adopter

Idée-force 23 ► Coopérer pour limiter l'exposition du territoire aux risques naturels

Idée-force 24 ► Encourager la prévention de la population et la surveillance des risques liés aux activités des industries de la parfumerie et de la chimie

Indicateurs proposés	Objectifs visés
Bilan des émissions de gaz à effet de serre de la ville	Réduction sur 3 ans
Production d'énergie renouvelable sur Grasse	En augmentation
Consommation annuelle en eau (moyenne/habitant)	
Comptage et mesure de la biodiversité animale et végétale	En augmentation
Quantité (en m <sup>3</sup> ) de bassins de rétention ou autre	
% aux m <sup>2</sup> bâtis dans l'année	
Nombre de mises à jour du DICRIM	

## AXE C :

**CADRE DE VIE : «Garantir l'équilibre dans l'organisation spatiale du territoire entre les activités, les usages et la mobilité de chacun »**

Le développement des espaces verts et des jardins dans le centre urbain fait partie des attentes importantes des Grassois. La ville, qui possède un patrimoine naturel riche avec de nombreux jardins remarquables, participe chaque année à l'événement national « Rendez-vous aux jardins » dans une volonté de valoriser ses espaces verts.

Le territoire est structuré de hameaux autour d'un centre historique. Assurer le lien entre le centre ville et les quartiers périphériques est un enjeu très important pour renforcer l'identité grassoise et éviter l'isolement des quartiers en renforçant les services de proximité.

Les déplacements et les transports sont les grandes faiblesses de la commune du fait des contraintes du territoire (relief, étalement urbain). Il est urgent de remettre en question la place de la voiture dans nos déplacements, de définir une politique globale des déplacements et de la mobilité et de proposer une offre de transport performante.

Au travers de ces engagements sur l'harmonie du partage des espaces publics, la ville s'engage à en assurer la sécurité et la propreté ce qui implique, pour cette dernière, une mise en place d'outils pédagogiques pour faire adopter aux usagers des comportements respectueux de l'environnement et du mobilier urbain.

Déjà fait  
par  
la ville de  
Grasse

- ▶ Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2007 (préservation et mise en valeur de l'environnement urbain et naturel)
- ▶ Programme de rénovation urbaine
- ▶ Création d'un pôle multimodal

### Engagement 7 Contribuer à l'essor patrimonial et assurer la complémentarité des espaces et des activités

**Idée-force 25** ▶ Affirmer le « Grand centre » dans sa fonction et son attrait

**Idée-force 26** ▶ Maintenir le dynamisme de proximité des quartiers

**Idée-force 27** ▶ Répondre aux besoins d'aménagement numérique du territoire

**Idée-force 28** ▶ Limiter les nuisances liées aux contraintes urbaines

**Idée-force 29** ▶ Développer une ville durable dans le respect de l'identité locale

### Engagement 8 - Assurer un partage harmonieux entre tous les usagers du domaine public

**Idée-force 30** ▶ Maintenir le sentiment de sécurité et de propreté dans les espaces publics

**Idée-force 31** ▶ Favoriser l'usage des modes de transports respectueux de l'environnement et les alternatives aux déplacements

### Engagement 9 - Valoriser la richesse du patrimoine paysager et naturel de Grasse

**Idée-force 32** ▶ S'appuyer sur l'intérêt écologique de la nature en ville pour développer les espaces verts et créer des lieux de loisirs

**Idée-force 33** ▶ Protéger et valoriser la présence d'arbres et de jardins en ville

**Idée-force 34** ▶ Favoriser et valoriser les éléments naturels et sauvages

Indicateurs proposés	Objectifs visés
Espaces verts préservés (quantité en ha)	
Incivilités, accidents (nombre)	
Chemins piétons et pistes cyclables (en km)	
Places de stationnement équipées de bornes électriques (nombre)	
Arbres remarquables protégés (nombre)	

## AXE D :

### DYNAMISME TERRITORIAL : «Favoriser l'émergence d'une économie locale durable et solidaire »

Fait paradoxal pour la renommée de la ville, la production locale florale pour l'industrie du parfum a fortement diminué. L'agriculture périurbaine doit être maintenue avec un accroissement de la production locale et l'implantation de marchés pour les producteurs et artisans.

Même si la ville est mondialement connue pour être la « capitale des parfums », le potentiel touristique de la ville reste cependant trop peu exploité au niveau régional. Il nous faut valoriser notre identité locale et notre culture.

Parallèlement à cela, le manque d'hébergements est un handicap pour la ville qui peine « à fixer » les touristes sur la commune.

Les enjeux se tournent donc vers une adaptation de l'offre d'hébergement, une amélioration de l'animation en centre ville et une sensibilisation des touristes aux spécificités de notre territoire.

Les potentiels de développement économique de la ville ne se limitent pas à l'activité industrielle dans les secteurs de la parfumerie et des arômes. Grasse dispose de 6 zones d'activités et s'ouvre de plus en plus aux nouvelles technologies.

Concernant le commerce, le centre ville souffre d'un problème d'attractivité qu'il faut dynamiser.

Déjà fait Par la ville de Grasse	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création du pôle de compétitivité PASS en 2005 (Parfums, Arômes, Senteurs, Saveurs)</li> <li>➤ Pépinière commerciale et couveuse d'entreprises</li> </ul>
--	--

#### Engagement 10 - Soutenir la reconquête du potentiel agricole et la filière « naturelle » ou « locale »

Idée-force 35 ➤ Développer et promouvoir les circuits de distribution courts et la production locale ou l'agriculture biologique

Idée-force 36 ➤ Accompagner le volet agricole de l'industrie des parfums

#### Engagement 11 - Conforter l'attrait patrimonial, touristique et économique de la ville

Idée-force 37 ➤ Orienter les visiteurs grassois vers un tourisme culturel

Idée-force 38 ➤ Diversifier les offres d'animation et les activités saisonnières

Idée-force 39 ➤ Orienter l'offre touristique vers des objectifs durables

Idée-force 40 ➤ Développer et favoriser l'ancrage commercial et entrepreneurial

Idée-force 41 ➤ Renforcer la sensibilisation des TPE/PME/PMI sur les enjeux énergétiques

#### Engagement 12 - Renforcer les partenariats territoriaux avec les acteurs associatifs ou de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Idée-force 42 ➤ Accompagner et conforter le tissu associatif

Idée-force 43 ➤ Favoriser les initiatives locales et encourager la croissance verte et les innovations

Indicateurs proposés	Objectifs visés
Exploitations agricoles sur le territoire (nombre)	
Touristes (nombre/ an)	
Nuitées (nombre)	
Créations d'entreprises sur le territoire (nombre)	

## AXE E :

**EQUITE SOCIALE & CULTURELLE : Donner à chacun l'accès aux soins et services essentiels, offrir à tous la possibilité de participer et le droit de savoir »**

«Donner à chacun la possibilité de participer et le droit de savoir avec ses propres ressources physiques et culturelles »

La ville de Grasse est très avancée dans les domaines de l'équité sociale et de l'intégration des personnes (santé notamment) dans le cadre des missions du Centre Communal d'Action Sociale.

Concernant la jeunesse et l'éducation, les associations sont fortement mobilisées mais il manque des lieux de divertissement pour les jeunes.

Par ailleurs, la configuration territoriale de Grasse (étendue, déclivité) rend difficile l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans de nombreux domaines de la vie quotidienne.

Grasse est activement engagée dans des projets de coopération décentralisée en vue d'un partage d'expérience (santé, éducation, gestion de l'eau). A ce titre, des échanges ont lieu régulièrement avec le village de Legmoin au Burkina Faso.

Depuis la fin des années 1990, la ville est engagée dans une démarche de débat citoyen et de réflexion collective avec ses habitants sur l'avenir et le devenir du territoire.

La concertation « Grasse 2020 » s'inscrit dans la continuité de cette démarche qui, en terme de communication, a diversifié ses supports d'information pour impliquer les Grassois à la vie de leur cité.

Déjà fait  
par  
la ville de  
Grasse

- Animation du Plan Local de Santé Publique
- Création de jardins collectifs
- Amélioration de la qualité de vie des personnes à mobilité réduite
- Développement des échanges et savoir-faire entre pays

**Engagement 13 - Renforcer le lien social et les solidarités entre habitants, générations et territoires**

**Idée-force 44** ➤ Maintenir l'offre de service à la personne et atténuer les inégalités

**Idée-force 45** ➤ Coordonner la politique de santé publique territoriale à travers l'animation du Plan Local et des ateliers Santé Ville

**Idée-force 46** ➤ Aménager de nouveaux espaces d'activités, de discussions ou d'échanges qui favorisent le lien social

**Idée-force 47** ➤ Consolider la coopération décentralisée et développer les échanges culturels ou les savoir-faire entre pays



#### Engagement 14 - Favoriser l'accès de tous à la culture, à la connaissance et aux loisirs

- Idée-force 48** ➤ Faciliter l'accès aux activités sportives et de loisirs pour tous
- Idée-force 49** ➤ Conforter les activités éducatives pour la jeunesse
- Idée-force 50** ➤ Donner l'accès culturel à tous les publics et faciliter la participation de chacun
- Idée-force 51** ➤ Faciliter l'expression artistique ou culturelle de chacun

#### Engagement 15 - Sensibiliser et faciliter l'implication des Grassois dans la vie de leur cité

- Idée-force 52** ➤ Sensibiliser au patrimoine immatériel ou caché, à l'architecture et à la vie locale
- Idée-force 53** ➤ Sensibiliser à l'environnement, au développement durable et aux enjeux énergie/climat
- Idée-force 54** ➤ Impliquer les jeunes générations et valoriser leurs actions
- Idée-force 55** ➤ Mobiliser, dans la durée, les acteurs du territoire

Indicateurs proposés	Objectifs visés
Fréquentation des lieux sportifs et culturels	
Sondage auprès des Grassois (sensibilisation au DD et éco-gestes)	
Projets de coopération internationale (nombre)	

## Le plan d'actions

Le plan d'actions a été présenté au conseil municipal dans sa séance du 4 juillet 2013 selon le cadre annexé et devra être modifié en fonction des décisions et choix politiques de la prochaine équipe municipale.